



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 126636

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les propositions exprimées par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) concernant l'emploi. Soulignant qu'en matière de logement la France, désireuse de favoriser l'accès à la propriété, réserve certains dispositifs aux "primo-accédants", la CGPME préconise d'élargir le quota réservé aux alternants dans les entreprises de 250 salariés aux "primo-accédants à l'emploi". Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126636

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 819

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)